

## Votation fédérale du 28 novembre 2010

### Succès du 17<sup>ème</sup> essai de vote électronique

A l'occasion de la votation fédérale de ce dimanche 28 novembre 2010, 1.925 électrices et électeurs neuchâtelois ont choisi de voter par internet sur les 6.854 personnes en ayant la possibilité, ce qui représente 3,67% du total des votes exprimés dans le canton de Neuchâtel. A signaler encore que 79 Suisses de l'étranger inscrits au Guichet unique ont voté lors de ce scrutin portant sur l'initiative "Pour le renvoi des étrangers criminels" ainsi que le contre-projet direct (arrêté fédéral concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution), et sur l'initiative "Pour des impôts équitables. Stop aux abus de la concurrence fiscale". La chancellerie d'Etat se réjouit du déroulement avec succès de ce 17<sup>ème</sup> essai de vote électronique, dont le quinzième dans le cadre d'une votation fédérale. Le taux de participation à ce scrutin s'élève à 47,80% dans le canton de Neuchâtel.

A noter que la population neuchâteloise a refusé à 55,04% l'initiative sur le renvoi ainsi que le contre-projet direct à 51,05% et a dit OUI à 56,95% à l'initiative pour des impôts équitables.

Pour ce 17<sup>ème</sup> essai de vote électronique, le nombre limite de votants était fixé à 16.000 électrices et électeurs. Le vote électronique était comme habituellement réservé aux personnes ayant préalablement conclu un contrat d'utilisation du Guichet unique mis en place par le canton de Neuchâtel.

A ce jour, environ 9.300 contrats d'utilisation du Guichet unique - y compris quelque 285 contrats pour les Suisses de l'étranger – ont été conclus par des personnes privées.

- **Retrouvez le détail des résultats de la votation fédérale du 28 novembre 2010 sur [www.ne.ch/vote](http://www.ne.ch/vote)**

Neuchâtel, le 28 novembre 2010